

**Province de Québec
MRC de Charlevoix-Est
Municipalité de Saint-Siméon**

**Rue Belley, travaux sur les réseaux d'eau potable et d'égouts
N/D : 018604-01**

La Municipalité de Saint-Siméon (Maître de l'ouvrage) demande des soumissions pour l'exécution de travaux de construction décrits ci-après :

- Enlèvement des réseaux de conduites existants ;
- Pose de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire et pluvial de différents diamètres sur une longueur d'environ 250 mètres incluant les branchements de service et la pose des accessoires nécessaires (vanne, poteau incendie, regard, puisard, chambre de vanne de réduction de pression etc.) ;
- Reconstruction complète de la chaussée incluant les fondations et le pavage sur une longueur d'environ 225 mètres ;
- Travaux d'aménagement paysager incluant notamment l'installation de pavé de béton préfabriqué, de bordures de béton, de bacs à fleurs et la mise en place d'arrangement de plantes et d'arbustes ;
- Divers travaux connexes de réfection et d'aménagement nécessaire à la réalisation du projet.

Ces travaux font l'objet de subventions du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation dans le cadre des programmes TECQ et PRIMEAU.

Toute soumission doit, pour être considérée valide, être préparée sur la formule fournie avec les documents de soumission et accompagnée des documents requis mentionnés au devis. Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) au www.seao.ca à partir du 22 mai 2019. L'obtention des documents est sujette à la tarification applicable définie par le SÉAO.

La Politique de gestion contractuelle s'applique. La responsable de l'appel d'offres du Maître de l'ouvrage est Madame Sylvie Foster, directrice générale au 418-620-5010, poste 5702 ou par courriel à sylvie.foster@saintsiméon.ca. Toute question doit obligatoirement être adressée à cette personne.

Les soumissions doivent être reçues à l'Hôtel de ville de Saint-Siméon situé au 502 rue Saint-Laurent, CP98, Saint-Siméon, G0T 1X0 le **mercredi 26 juin 2019, 11h00**, endroit, date et heure où les soumissions reçues seront dévoilées publiquement.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes encourues par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Siméon, ce 22 mai 2019.
Sylvie Foster, Directrice générale